



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne



LES DÉMARCHES À L'INSTALLATION



LES DÉMARCHES À L'INSTALLATION



FIN DES ÉTUDES : CHOIX DE S'INSTALLER EN LIBÉRAL



CHOISIR UN LIEU D'EXERCICE

Des aides financières vous sont proposées si vous vous installez dans une zone sous-dotée. N'hésitez pas à contacter la CPTS du territoire qui pourra vous guider sur les lieux possibles d'installation.



S'INSCRIRE À L'ORDRE

Pour votre installation en libéral, la première étape consiste à s'inscrire auprès du conseil de l'Ordre des médecins du département d'installation.

Votre CPAM est informée de votre inscription et vous envoie un lien.



S'ENREGISTRER AUPRÈS DE L'ASSURANCE MALADIE

Pour le Val-de-Marne, la démarche est entièrement dématérialisée et se fait via « Démarches Simplifiées ». C'est à ce moment-là que vous choisissez votre secteur de conventionnement.



S'INSTALLER

Pensez à recruter un assistant médical pour vous libérer du temps médical



APRÈS L'INSTALLATION

Dans le mois suivant votre installation, vous devez souscrire à la CARMF. Un délégué de l'Assurance Maladie (DAM) et un délégué numérique en santé (DNS) vous contacteront pour fixer un RDV.

- *Le DAM favorise la maîtrise médicalisée des dépenses de santé et le relai des mesures de prévention.*
- *Le DNS assure la promotion des services dématérialisés de l'Assurance Maladie et vous accompagne dans leur utilisation.*



PLAI

Tout au long du parcours, vous pouvez vous inscrire à des permanences locales d'aide à l'installation afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part de l'URPS, de l'ARS et de la CPAM.



LIENS & CONTACTS UTILES

Conseil de l'Ordre des médecins du Val-de-Marne :

<https://www.conseil-national.medecin.fr/contacts-ordre-des-medecins/val-de-marne>

S'inscrire à une PLAI :

<https://www.urps-med-idf.org/conseils/1-sinscrire-la-permanence-locale-daide-linstallation/>

Carte des CPTS : <https://www.iledefrance.paps.sante.fr/les-cpts-en-ile-de-france>

Formulaire assistants médicaux :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-assistants-medicaux-medecins>

Demande de CAIM :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-de-demande-caim>

Contact DAM : dam.cpam-val-de-marne@assurance-maladie.fr

Contact DNS : <https://www.amelidns94.fr>